



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Brésil est devenu le 22^e membre du Club de Paris

Après la Corée le 1^{er} juillet, le Brésil est le deuxième grand créancier à adhérer au Club de Paris cette année. L'adhésion du Brésil est un pas en avant dans l'élargissement du Club de Paris aux créanciers émergents, ce qui renforce le positionnement du Club de Paris en tant que principal forum international de restructuration de la dette bilatérale officielle, comme l'ont reconnu les dirigeants du G20 dans leur communiqué à Hangzhou.

Le Ministre des Finances du Brésil, Henrique Meirelles, a formalisé l'adhésion du Brésil au Club de Paris comme 22^e membre.

Le Brésil joue un rôle croissant en tant que créancier souverain ces dernières années et a une longue histoire de coopération avec le Club de Paris. Depuis 1985, le Brésil a participé à 65 négociations du Club de Paris en tant que créancier ; ces traitements ont bénéficié à 19 pays débiteurs.

En tant que membre du Club de Paris, le Brésil sera en mesure de mieux influencer l'agenda financier international et d'avoir plus de poids dans les futures négociations de restructuration de dette souveraine. Le Brésil se conformera aux Principes du Club de Paris -solidarité, consensus, partage d'information, conditionnalité, approche au cas par cas et comparabilité de traitement- qui ont été conçus comme cadre pour favoriser un dialogue ouvert et constructif entre créanciers souverains.

Notes de contexte

1. Le Club de Paris a été formé en 1956. C'est un groupe informel de créanciers publics des pays industrialisés les plus importants et le principal Forum international pour la restructuration de la dette bilatérale officielle.

2. Les membres du Club de Paris sont les représentants des gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, et de la Suisse.